



COGEP

commissariat aux comptes



**SCIENCES ET SYSTEMES
DE L'ENERGIE ELECTRIQUE**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

C/O ST MICROELECTRONICS

16 rue Pierre et Marie Curie BP 7155 – 37071 TOURS CEDEX 2

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS le 31 Décembre 2011

SCIENCES ET SYSTEMES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 av. des Droits de l'Homme
BP 82949
45029 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02 38 60 70 01
Fax 02 38 60 70 19
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

C/O STMICROELECTRONICS
16, rue Pierre et Marie Curie
BP 7155
37071 TOURS CEDEX 2

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association SCIENCES ET SYSTEMES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 18 mai 2012

Le Commissaire aux Comptes
SA COGEP



Manuel GRÉAU
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations, mobilier et matériel d'activité				
Matériel de transport				
Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	588	263	325	443
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	588	263	325	443
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
Fournisseurs débiteurs	117		117	234
Usagers et comptes rattachés	9 084		9 084	6 210
Personnel et charges sociales à récupérer				
Collectivités publiques	38 294		38 294	93 450
Débiteurs divers	209 250		209 250	178 825
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
Placements	4 811	7	4 804	54 811
Intérêts courus non échus				
DISPONIBILITES				
Banques, établissements financiers & assimilés	142 613		142 613	35 038
Caisse				
Charges constatés d'avance (3)	3 059		3 059	2 737
	407 228	7	407 221	371 188
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	407 816	269	407 546	371 631
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réalisés :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2011	au 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	282 786	290 658
RESULTAT DE L'EXERCICE	34 830	-7 873
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	317 616	282 786
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60	
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 944	30 853
Dettes fiscales et sociales	42 927	49 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		8 250
	89 931	88 845
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	407 546	371 631
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		89 931
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		60
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	53 068	19 240
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	577 943	570 776
Reprises et Transferts de charge		1 400
Cotisations	75 013	63 100
Autres produits	1	3
Produits d'exploitation	706 025	654 519
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	288 848	291 278
Impôts et taxes	20 923	24 594
Salaires et Traitements	254 472	249 467
Charges sociales	104 817	102 174
Amortissements et provisions	118	118
Autres charges	746	628
Charges d'exploitation	669 923	668 260
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 102	-13 741
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 354	847
Charges financières	7	
Résultat financier	1 348	847
RESULTAT COURANT	37 450	-12 894
Produits exceptionnels	2 106	5 022
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	2 106	5 022
Impôts sur les bénéfices	4 726	
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	34 830	-7 873

Autres éléments significatifs

L'association est fiscalisée depuis 2007 suite au rescrit fiscal du 14 novembre 2007 portant sur le régime fiscal des associations de gouvernance des pôles de compétitivité.

Les subventions perçues correspondent à des subventions de fonctionnement, elles ne sont pas soumises à TVA.

Les cotisations sont la contre partie d'un service donc elles sont soumises à TVA.

La TVA est récupérable à 100 %.

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2012 par les dirigeants de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	588			588
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	588			588
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	588			588

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	145	118		263
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	145	118		263
ACTIF IMMOBILISE	145	118		263

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 084	9 084	
Autres	247 544	247 544	
Charges constatées d'avance	3 059	3 059	
Total	259 686	259 686	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les autres créances figurant à l'actif du bilan pour un montant de 247 544 euros comprennent notamment :

- une créance d'impôt sur les sociétés : 13 394 €
- un crédit de TVA : 10 058 €
- une subvention à recevoir de la Région Centre (convention n° 61153) : 30 000 €
- une subvention à recevoir de la DIRECCTE (convention n°2010 7954 AC) : 100 000 €
- une subvention à recevoir du département du Loiret : 7 400 €
- une subvention à recevoir du département d'Eure et Loire : 4 000 €
- une subvention à recevoir de l'Agglo d'Orléans : 1 450 €
- une subvention à recevoir du Feder : 66 400 €

Les subventions conditionnées à des dépenses réalisées, à recevoir sont calculées comme suit :

A - Dépenses acquittées toutes taxes comprises ou hors taxes selon la convention au cours de l'exercice 2011 avec la mise à disposition du personnel

B – A déduire les subventions encaissées auprès des financeurs au cours de l'exercice 2011

A–B = Subventions à recevoir ou à rembourser au 31 décembre 2011

Sur l'exercice, le plafond des dépenses est atteint. Les subventions notifiées ont été provisionnées dans leur totalité.

Produits à recevoir

	Montant
Etat – produits à recevoir	6 277
Produits à recevoir	209 250
Total	215 527

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	290 658		7 873	282 786
Résultat de l'exercice	-7 873	42 703		34 830
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	282 786	42 703	7 873	317 616

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	60	60		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 944	46 944		
Dettes fiscales et sociales	42 927	42 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	89 931	89 931		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fact non parvenues	10 224
Intérêts courus à payer	60
Dettes prov/conges a paye	562
Charg.soc/conges a payer	203
Charges a payer	3 882
Total	14 930

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const d avance	3 059		
Total	3 059		

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 325 Euros

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunération article 20 loi n°2006.586 du 23 mars 2006 :

Néant

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	13 148
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 148

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Droit de jouissance crédit bail	13 148
Autres engagements reçus	13 148
Legs nets à réaliser	
Total	13 148

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				48 487	48 487
Cumul exercices antérieurs				13 100	13 100
Dotations de l'exercice				16 162	16 162
Amortissements				29 262	29 262
Cumul exercices antérieurs				26 265	26 265
Exercice				19 166	19 166
Redevances payées				45 431	45 431
A un an au plus				12 664	12 664
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				12 664	12 664
A un an au plus				485	485
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				485	485
Montant pris en charge dans l'exercice					

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	167 491	245 902
Dons en nature		
Total	167 491	245 902
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	167 491	245 902
Personnel bénévole		
Total	167 491	245 902

SCIENCES ET SYSTEMES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 av. des Droits de l'Homme
BP 82949
45029 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02 38 60 70 01
Fax 02 38 60 70 19
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

C/O STMICROELECTRONICS
16, rue Pierre et Marie Curie
BP 7155
37071 TOURS CEDEX 2

Exercice clos le 31 décembre 2011

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.223-16 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1/ Avec la société STMICROELECTRONICS

La société STMICROELECTRONICS met à la disposition de votre Association des bureaux à TOURS – 16 rue Pierre et Marie Curie, Mail Nord.

Le montant du loyer pris en charge par votre Association, au titre de l'exercice 2011, s'élève à 3 000 Euros.

2/ Mise à disposition de personnel à titre gratuit

Les sociétés STMICROELECTRONICS et Wirecom Technologies, ainsi que la C.C.I. Touraine mettent du personnel gratuitement à la disposition de l'Association.

Cet avantage, évalué globalement à 167 491 Euros au titre de l'exercice 2011, se ventile comme suit :

- STMICROELECTRONICS :	58 115 Euros
- WIRECOM Technologies :	30 137 Euros
- C.C.I. Touraine :	79 239 Euros
- Total :	167 491 Euros

Fait à Orléans, le 18 mai 2012

Le Commissaire aux Comptes
SA COGEP

Manuel GRÉAU
Commissaire aux Comptes Associé

